

## JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>
<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>
<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	1	2	3	4

Date en rouge = jour férié officiel  
 Cases grisées = congés scolaires

## Agenda

### HORAIRES MAIRIE

- **Jusqu'au mardi 2 janvier inclus**, fermeture annuelle
- **Du mercredi 3 janvier au vendredi 5 janvier**, horaires vacances scolaires : 7h30-12h / après-midi fermé.
- **Dès le lundi 8 janvier**, reprise des horaires habituels : 7h30-12h / 14h-17h.

### BIBLIOTHEQUE

Place communale, **vendredis 5 et 19 janvier** de 15h à 18h.

### REPRISE DE L'ÉCOLE

**Lundi 8 janvier**

### APÉRITIF COMMUNAL

**Mercredi 24 janvier à 19h**, salle de gymnastique, sur inscription (voir p.4).

**MOBILITRI**  Service itinérant pour

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Levée sur appel pour

- ENCOMBRANTS LOURDS et/ou VOLUMINEUX

Inscrivez-vous pour obtenir votre QR Code.  
[www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch) - 079.410.03.72

LE MAIRE ET SES ADJOINTS,  
 LA PRÉSIDENTE ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
 AINSI QUE LE PERSONNEL DE LA MAIRIE  
 VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VOEUX  
 POUR UNE HEUREUSE ANNÉE 2024!

## Les artistes du calendrier de l'Avent

La commune félicite toutes les personnes qui ont participé à l'édition 2023. Grâce à elles, la population a pu découvrir chaque jour, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, des créations aussi belles que variées et originales. Le calendrier de l'Avent peut encore être admiré dans le village jusqu'au 9 janvier. Les noms des artistes et emplacements des panneaux sont indiqués, jusqu'au décrochage, sur [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch), rubrique *Actualités*. Les photos des panneaux restent disponibles sous *Communication / Galeries photos*. Afin de remercier les artistes, la Mairie offre une couronne des rois par panneau réalisé. Elle sera à retirer en Mairie le mardi 9 janvier entre 14h et 17h (brioche à consommer le jour même).

## Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes ?

Les sapins 100% naturels, sans aucune décoration restante, peuvent être déposés sur les points de collecte communaux, sans gêner le passage. Le service de la voirie effectuera un ramassage de ces sapins **du 3 au 15 janvier**. Pour la déchetterie des Brolliets, merci de déposer le sapin directement dans la benne des déchets de jardin. Veillez à retirer toutes les guirlandes, décorations et pieds artificiels ou clou(s) dans la croix en bois. Les autres types de sapin (traités, sprayés) doivent être découpés et mis dans des sacs poubelle portant le sigle OKS (norme de garantie de résistance).

## Subvention pour l'abonnement annuel tpg JUNIOR 2024

La commune offre aux jeunes de 6 à 24 ans, officiellement domicilié-e-s à Puplinge, une subvention de CHF 100.- sur l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel tpg junior. Il est obligatoire de solliciter la subvention AVANT de procéder à l'achat. Connectez-vous sur <https://webshop.tpg.ch> et allez sous la rubrique «Offres de ma commune», puis sélectionnez «Puplinge». La subvention 2024 peut être demandée entre le 01.01.24 et le 19.12.24.

## Le minibus de la commune se loue à prix avantageux

Pensez-y pour vos déplacements, le minibus dispose de 9 places (chauffeur compris) et d'un large espace pour accueillir les bagages ou transporter de petits encombrants. Pour le louer, il faut avoir 25 ans révolus, posséder le permis de conduire catégorie B depuis plus de 3 ans et être officiellement domicilié-e à Puplinge. Disponibilités et tarifs auprès de la réception.

**Mairie de Puplinge** : lundi à vendredi, **7h30-12h / 14h-17h**. Horaires vacances scolaires : 7h30-12h / après-midi fermé.

**Édition puplinfos** - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - [info@puplinge.ch](mailto:info@puplinge.ch).

Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch), rubriques : Communication / Journal puplinfos.



# Puplinfos 01/24

## Participation en hausse pour la Course de l'Escalade des 2 et 3 décembre 2023

**Un grand BRAVO aux 187 habitant-e-s** de la commune qui ont participé aux différentes courses du week-end, soit 31 personnes de plus qu'en 2022 ! Cela représente la meilleure participation depuis l'année record de 2017 durant laquelle 215 personnes avaient été classées. La course du Duc, organisée tous les 5 ans, a réuni 35 puplingeois-es - 22 hommes et 13 femmes - qui ont parcouru de nuit les 20,5 km séparant Reignier (F) du Parc des Bastions.

La commune félicite le jubilaire **Jimmy Droz**, qui a participé à toutes les éditions depuis la création de cette compétition en 1978, ainsi que les élèves de l'école qui ont couru le 3 décembre - dont une grande partie avaient pu s'entraîner à Puplinge avec la coach de *Sant'e'scalade* Annick Reinhard.

Des félicitations particulières sont adressées aux deux athlètes qui ont réalisé un podium dans leur catégorie : **Imane Marti** (2<sup>e</sup>/Poussines A9) et **Sébastien Mercuri**, (3<sup>e</sup>/ Hommes VI-Duc). Bravo également à celles et ceux qui se sont classé-e-s dans le top 100 de leur catégorie : **Violette Ranza** (17<sup>e</sup>/Poussines B7), **Mattia Kosirnik** (28<sup>e</sup>/Poussins B6), **Soéline Roulet** (31<sup>e</sup>/Poussines B7), **Malik Marti** (46<sup>e</sup>/Écoliers A), **Julie Freiburghaus** (48<sup>e</sup>/Femmes I-4.8km), **Solal Ranza** (53<sup>e</sup>/Écoliers B11), **Louise Meckel** (54<sup>e</sup>/Poussines A8), **Fabrice Pillet** (54<sup>e</sup>/Hommes IV-7.3km), **Naelys Roulet** (54<sup>e</sup>/Poussines A9), **Julien Monnet** (58<sup>e</sup>/Hommes III-4.8km), **Nikolaj Schroft-Soegaard** (68<sup>e</sup>/Poussins B7), **Cloé Akakpo** (80<sup>e</sup>/Poussines A8), **Valentine Estier** (81<sup>e</sup>/Femmes I-4.8km), **Alain Calame** (82<sup>e</sup>/Hommes IV-Duc), **Arthur Monnet** et **Stéphanie Théodoloz** (82<sup>e</sup>/Parents-enfants), **Delphine Battiaz** (87<sup>e</sup>/Femmes II-7.3km), **Arthur Meckel** (87<sup>e</sup>/Poussins B6), **Bruno Huber** (90<sup>e</sup>/Cadets A), **Alexis Mettraux** et **Typhaine Nyault** (91<sup>e</sup>/Relais mixte), **Olivier Ancel** (93<sup>e</sup>/Hommes III-7.3km), **Diane Berdoz** (93<sup>e</sup>/Écolières B10), **Leigh Boonzaier** (93<sup>e</sup>/Femmes III-Duc), **Roger Emch** (93<sup>e</sup>/Hommes V-Duc), **Johan Dusserre** (95<sup>e</sup>/Poussins B6), **Celie Roulet** (98<sup>e</sup>/Femmes II-4.8km).

Dans la catégorie Walking, bravo aux marcheuses et marcheur qui ont effectué les 8.960 km au-dessous de 1h15. Sans classement et par ordre alphabétique : **Florence Arter** (1:02.12,1), **Catherine Collart Freiburghaus** (1:14.53,8), **Samuel Crettenand** (1:03.55,0), **Mirelle De Meyer** (1:02.10,2), **Nathalie Emch** (1:07.02,2), **Dara Feger** (1:11.45,5).

## Abonnement demi-tarif CFF avantageux pour les «cartes journalière dégriffées Commune»

Afin d'encourager les personnes qui ne disposent pas déjà d'un tel abonnement, la commune offre une subvention afin que le demi-tarif ne leur coûte que CHF 100.- la première année : • au lieu de CHF 190.- pour un adulte (dès 25 ans révolus), soit **CHF 90.-** d'économie • au lieu de CHF 120.- pour un-e jeune (entre 16 ans et 25 ans non révolus), soit **CHF 20.-** d'économie. Pour bénéficier de cette subvention, le ou la bénéficiaire doit se présenter à la réception de la Mairie muni : • de la quittance papier du paiement de l'abonnement **demi-tarif «premier achat»**, daté au plus tôt du 01.01.2024 • de sa pièce d'identité. Cette offre s'adresse uniquement aux personnes officiellement domiciliées sur la commune de Puplinge. Elle prendra fin lorsque le budget alloué sera épuisé, mais au plus tard le 19 décembre 2024. L'abonnement demi-tarif permet de voyager dans toute la Suisse à moitié prix. Il vous permet également de bénéficier d'un tarif avantageux sur les nouvelles «cartes journalières dégriffées Commune» (voir *puplinfos 12.2023*). L'achat est possible auprès des villes et communes participantes, dont Puplinge. Pour rappel, ces cartes sont mises en vente selon un contingent national. Les disponibilités pour les 6 prochains mois sont annoncées sur [www.cartjournaliere-commune.ch](http://www.cartjournaliere-commune.ch). Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales qui sont indiquées sur le même site. À noter que chaque «carte journalière dégriffée Commune» est nominative, toute revente ou transmission est exclue.

## Informations concernant le déneigement et le salage dans la commune

Lors de précipitations neigeuses, le service voirie de Puplinge déblaye les routes, chemins et places qui se trouvent sur le domaine communal. La voirie cantonale s'occupe des routes de Jussy, des Brolliets, de Presinge et d'une partie de la rue de Graman (des pompiers jusqu'à la Mairie). En ce qui concerne les trottoirs, **ils doivent être déneigés par les propriétaires, locataires et concierges le plus rapidement possible**. Nous attirons l'attention de ces personnes sur leur responsabilité en cas d'accident du fait du non déneigement des trottoirs. En l'absence de trottoir, le déblaiement doit se faire le long du terrain. Afin de préserver l'environnement, un salage minimum est effectué en cas de chutes de neige sur les axes suivants : • route de Cornière (entre la rue de Graman et la douane) • chemin de la Brenaz • chemin du Chamoliet pour la partie située sur la commune. Des panneaux annonçant cette restriction sont installés pour prévenir les usagers. À noter également que les chemins destinés au trafic agricole et ceux qui ne sont pas goudronnés ne sont ni salés, ni déneigés.



## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance est agendée au **mercredi 31.01.2024** à 20h30. Il s'agit d'une séance de réserve (à confirmer).

# Puplinfos 01/24

## Les ÉCHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Dans cette rubrique, vous trouvez les principales décisions prises concernant le Conseil municipal. Les délibérations/résolutions peuvent être consultées en ligne (une fois le délai légal avant affichage de 8 jours atteint), ainsi que les procès-verbaux (lorsque ceux-ci ont été approuvés), sous [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch).

**Lors de la séance du 06.12.2023, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:**

- Création d'une commission ad hoc concernant l'entretien et la remise en état de la «Campagne Dal Busco»
- Procéder à des amortissements complémentaires en 2023 pour un montant maximal de CHF 1'200'000.-
- Ouvrir au Maire un crédit de CHF 90'400.- pour le versement d'une contribution au FIDU destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements
- Approuver le budget de fonctionnement 2024 pour un montant de CHF 10'639'360.- aux charges et CHF 10'385'020.- aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à CHF 254'340.-.

## Médailles pour chiens 2024

Les nouvelles médailles sont disponibles dès le 3 janvier à la Mairie. Tous les chiens âgés de plus de 6 mois enregistrés sur le canton doivent être porteurs de la marque de contrôle 2024 dès le 1<sup>er</sup> avril. Pour l'obtenir, il faut présenter les documents suivants :

- attestation de responsabilité civile valide
- carnet de vaccination avec vaccin contre la rage valide
- preuve de l'enregistrement de votre chien auprès de la banque de données AMICUS. Les frais administratifs sont de CHF 10.-. Le paiement de l'impôt sur les chiens est adressé par le Département des Finances (envoi d'un bordereau).

## Programme proposé par le Club des Aînés

- **Mardi 09.01.24 à 9h - Balade** de Puplinge à Choulex par l'Abbaye de Presinge - rdv Frémis 12. Inscription souhaitée: Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - [j.court@aines-puplinge.ch](mailto:j.court@aines-puplinge.ch).
- **Jeudi 11.01.24 dès 9h - Petit déjeuner** - rdv Frémis 12. Inscription jusqu'au 08.01.24 avant 12h: Dominique Wegmüller, 076.440.79.21 - [d.wegmuller@aines-puplinge.ch](mailto:d.wegmuller@aines-puplinge.ch).
- **Jeudis 11.01, 18.01 et 25.01.24 de 14h à 17h - Accueil libre** pour les membres souhaitant jouer, discuter, prendre une boisson, etc.
- **Mardi 16.01.24 à 9h - Dictée** - rdv Frémis 12. Inscription: Simone Regamey, 076.616.38.86 - [regamey.simone@vtx.ch](mailto:regamey.simone@vtx.ch) ou Daniel Chappuis, 022.860.20.35 - [djchappuis@gmail.com](mailto:djchappuis@gmail.com).
- **Vendredi 19.01.24 à 10h - Petite balade pour un café** - rdv à l'Arcade 12. Information: Françoise Burtin, 079.601.27.79 - [f.burtin@aines-puplinge.ch](mailto:f.burtin@aines-puplinge.ch).
- **Vendredi 26.01.24 à 12h - Repas servi par le Comité** à la salle communale. Inscription avant le 15 du mois: Gérard Aubry, 079.379.24.13 - [g.aubry@aines-puplinge.ch](mailto:g.aubry@aines-puplinge.ch).



**Club des Aînés  
de Puplinge**

### CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE

Arcade 12 - Local des associations  
Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

#### Président

M. Jean-Marie Court  
079.583.14.05

**Inscrivez-vous à  
L'APÉRITIF COMMUNAL**

**qui aura lieu le mercredi 24 janvier 2024.**

*Bulletin d'inscription au verso à déposer en Mairie d'ici au 15.01.24.*

COMMUNE DE



PUPLINGE

## **Les Autorités puplingeaises**

*vous adresseront leurs voeux  
pour la nouvelle année lors de*

### **L'APÉRITIF COMMUNAL**

*qui aura lieu le  
**mercredi 24 janvier 2024 à 19h**  
à la salle de gymnastique.*

*Pour y participer, il est indispensable de s'inscrire, auprès de la Mairie,  
d'ici au **lundi 15 janvier 2024** soit au moyen du coupon-réponse ci-dessous,  
soit par e-mail à [info@puplinge.ch](mailto:info@puplinge.ch) en fournissant toutes  
les informations demandées.*

**Le nombre de places est limité.**

*Organisation : Mairie de Puplinge*

---

#### **Apéritif communal du mercredi 24 janvier 2024**

*Inscription dûment complétée à déposer à la Mairie ou à envoyer par e-mail à [info@puplinge.ch](mailto:info@puplinge.ch).*

**Délai : lundi 15 janvier 2024.**

**NOM :**

**Prénom(s) :**

**Nb d'adultes :**

**Nb d'enfants mineurs :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

*Les données ci-dessus sont utilisées uniquement dans le cadre de cet événement. Elles ne seront pas conservées, ni communiquées à des tiers.*